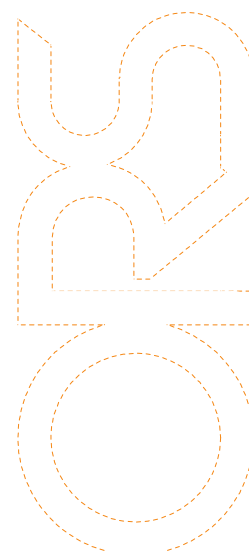
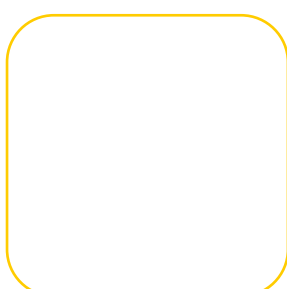


Analyse des actions de prévention financées par l'ARS BFC en 2017



Observation et suivi cartographique des actions régionales de santé :
OSCARS 2017

📅 Décembre 2018



Contexte

Le Projet Régional de Santé 2018-2028 Bourgogne-Franche-Comté souligne le caractère central de la prévention dans toutes les actions visant à améliorer la santé. Sont distinguées la prévention primaire qui agit en amont de la maladie (ex : vaccination et action sur les facteurs de risque), la prévention secondaire qui agit à un stade précoce de son évolution (dépistages), et la prévention tertiaire qui agit sur les complications et les risques de récurrence.

Les actions de prévention sont proposées par divers acteurs et disposent de financements multiples en Bourgogne-Franche-Comté. L'ORS est chargé de répertorier et de caractériser les actions financées par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté.

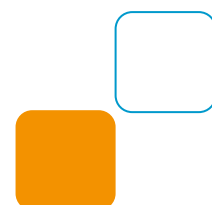
Pour ce faire, l'ORS utilise l'outil d'Observation et de Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé (OSCARS). Il permet de donner de la visibilité à l'activité menée dans le champ de la santé publique à partir des catégories suivantes :

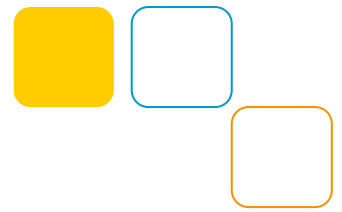
- Actions de santé publique
- Répertoire des acteurs
- Catalogue des outils et supports pédagogiques
- Actions d'éducation thérapeutique

Développé par le Comité Régional d'Éducation pour la Santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur, cet outil a été successivement adopté par les régions Martinique, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine, Guadeloupe, Bretagne, Bourgogne-Franche-Comté, Normandie, Occitanie, Grand Est, Auvergne Rhône-Alpes et Océan Indien. D'autres régions de France sont susceptibles de l'intégrer à tout moment, en contactant le CRES PACA.

OSCARS permet d'accéder à **une base de données détaillées** des actions contribuant à l'atteinte des objectifs régionaux de santé publique, de déterminer la **couverture territoriale** par chacune d'entre elles, d'en identifier les **acteurs**, les **partenaires** et les **financeurs**.

Les actions de prévention sont renseignées depuis 2012 en Bourgogne et depuis 2014 en Franche-Comté. Les actions d'éducation thérapeutique sont renseignées depuis 2015.





1 Matériel et méthode

1.1 OBJECTIF

Cette analyse des actions de prévention enregistrées au sein de la base Oscars permet de rendre compte des actions financées par l'Agence Régionale de Santé en Bourgogne-Franche-Comté en 2017, participant aux objectifs régionaux de santé publique.

1.2 ACTIONS SAISIES

Les données saisies sont transmises par l'ARS et proviennent actuellement de plusieurs sources :

- Fiches descriptives des actions financées via deux principaux centres budgétaires du fonds d'intervention régional (FIR) : prévention et promotion de la santé d'une part et qualité alerte crise et santé environnementale d'autre part ;
- Dossiers de demandes de subvention CERFA
- Contrats pluri-annuels d'objectifs et de moyens (CPOM) des promoteurs des actions
- Fiches-actions des contrats locaux de santé

La saisie est dynamique et évolutive. Les actions s'inscrivent de plus en plus souvent dans des CPOM, décrivant, pour plusieurs années, les grands axes d'actions financées. Certains des contrats pluriannuels reçus en 2018, portaient par exemple sur des années antérieures, ce qui implique de saisir rétroactivement des actions des années précédentes. Il s'agit d'une phase de transition qui sera bientôt achevée, avec l'arrivée de futurs CPOM.

L'Observatoire régional de la santé est Gestionnaire de la base Oscars depuis 2012, pour les actions financées par l'ARS Bourgogne. En 2016, il a élargi la saisie des actions à la Franche-Comté, auparavant assuré par l'Ireps Franche-Comté depuis 2014.

1.3 CRITÈRES ET INDICATEURS

L'ensemble des actions de prévention est décrit selon les critères et indicateurs suivants :

- thème
- type de public
- type d'action
- type d'acteur
- catégorie d'intervention (en utilisant l'outil catégorisation des résultats¹)
- caractère de l'action (reconduite ou non)
- territoire (département et portée géographique)

¹ L'outil de catégorisation des résultats de projets de promotion de la santé et de prévention (Promotion Santé Suisse, 2005) sera utilisé pour rendre compte de la pertinence et de la cohérence du dispositif. Ce modèle permet de prévoir et recenser méthodiquement les résultats des projets en promotion de la santé. Les résultats attendus des interventions en prévention et promotion de la santé sont classés en trois colonnes :

- amélioration de la santé de la population,
- modification des déterminants de la santé (modification positive),
- modification des facteurs qui influencent les déterminants de la santé.

Source : *Promotion santé suisse 2005. Adapté pour la France par Santé Publique France, disponible sur <http://santepubliquefrance.fr/>*

Les critères sont renseignés en fonction des données disponibles dans les documents fournis par les promoteurs à l'ARS.

Une action peut concerner plusieurs thèmes, s'adresser à plusieurs publics, être implantée dans différentes structures et appartenir à plusieurs catégories. Cela explique que les effectifs ou pourcentages présentés dans l'analyse soient supérieurs au nombre d'actions répertoriées dans Oscars.

De même, au niveau géographique, une action peut être mise en place dans plusieurs départements et avoir différentes portées géographiques.

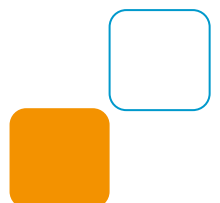
1.4 ANALYSE

Cette première analyse descriptive concerne uniquement les actions de prévention en Bourgogne-Franche-Comté. La description, globale puis détaillée selon les critères présentés en 1.2, est réalisée pour l'année 2017.

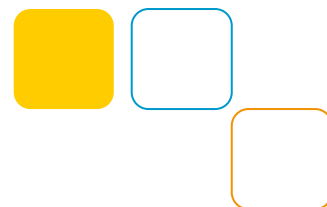
Les fréquences (en pourcentages) sont rapportées au nombre d'actions répertoriées dans l'année et au niveau géographique correspondants.

Les analyses statistiques ont été réalisées à l'aide du logiciel SPSS® (IBM, version 21.0).

L'analyse présentée ici s'appuie sur la base de données des actions de prévention extraites en septembre 2018.



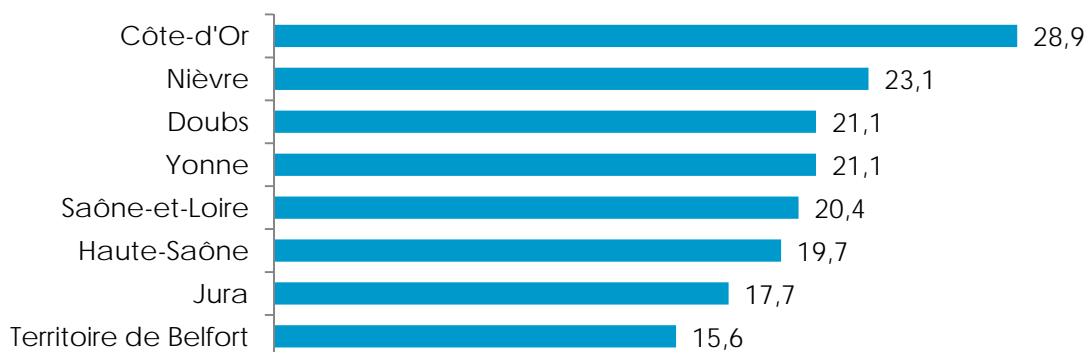
2 RÉSULTATS



2.1 ACTIONS PAR DÉPARTEMENT

Les principaux départements où se déroulent les 294 actions de prévention répertoriées en 2017, sur la base de données Oscars, sont la Côte-d'Or (28,9 %, n=85), la Nièvre (23,1 %, n=68), le Doubs (21,1 %, n=62) et l'Yonne (21,1 %, n=62).

Répartition* des actions de prévention par département en 2017 (en %)



* La somme des pourcentages est supérieure à 100 %, certaines actions se déroulant dans plusieurs départements.

Source : Oscars 2017 - Exploitation ORS BFC

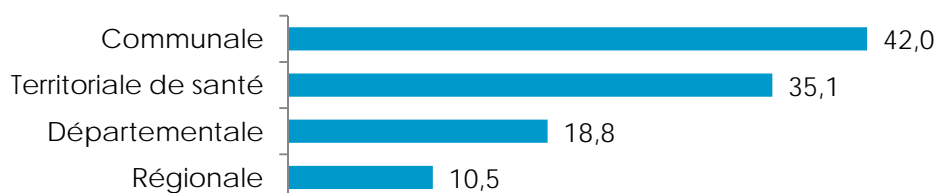
2.2 PORTÉE GÉOGRAPHIQUE

La portée géographique (ou le niveau d'intervention) correspond au rayonnement géographique de l'action, qui peut être différent de son lieu d'implantation. La portée géographique peut être communale, territoriale (territoire de santé ou pays), départementale ou régionale.

La portée géographique des actions de prévention en 2017 est principalement communale (42,0 %, n=116) ou territoriale (35,1 %, n=97) ; 18,8 % des actions ont une portée départementale et 10,5 % (n=29) des actions ont un rayonnement régional.

Les actions ayant une portée communale se déroulent principalement dans des grandes agglomérations : Dijon, Montbéliard, Belfort et Chalon-sur-Saône.

Répartition des actions de prévention par portée géographique* en 2017 (en %)



* Aucune portée géographique renseignée pour 18 actions de prévention

Source : Oscars 2017 - Exploitation ORS BFC

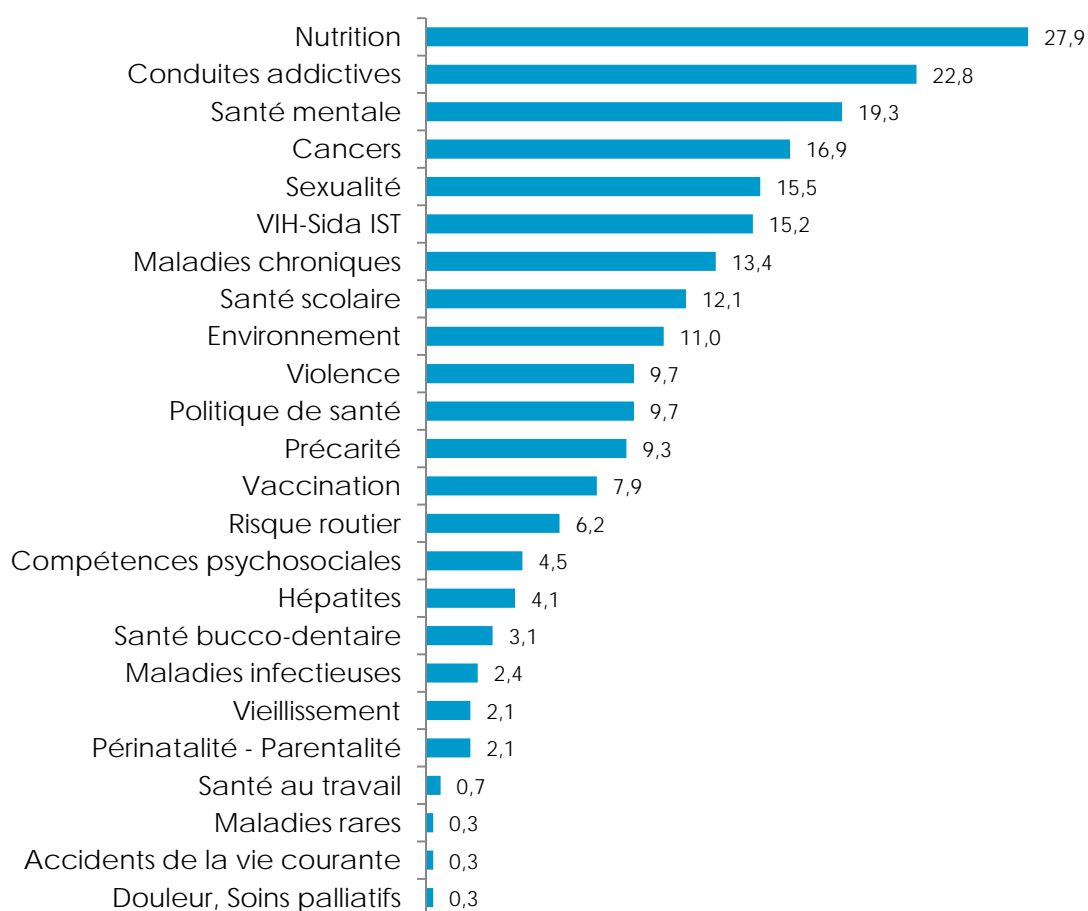
2.3 THÈMES ABORDÉS

Les principaux thèmes abordés par les actions de prévention en 2017 sont la nutrition (alimentation et activité physique, 27,9 %, n=81), les conduites addictives (22,8 %, n=66), la santé mentale (19,3 %, n=56) et les cancers (16,9 %, n=49).

Ces thèmes correspondent aux enjeux de santé publique identifiés au niveau national au travers des plans et programmes de santé publique : Programme national nutrition santé, plan Cancer, plan santé mentale. Au niveau régional, l'Agence régionale de santé a priorisé trois parcours dont santé mentale et cancers.

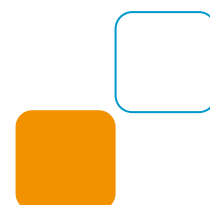
Les actions portent principalement sur les facteurs de risque et de protection, en travaillant sur les comportements, les « gestes » réduisant les risques de survenue de pathologies chroniques.

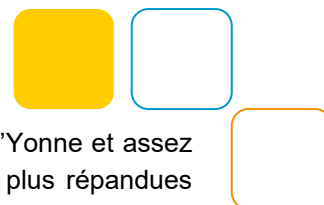
Répartition* des actions de prévention par thème en 2017 (en %)**



* La somme des pourcentages est supérieure à 100 %, certaines actions abordant plusieurs thèmes

Source : Oscars 2017 - Exploitation ORS BFC





Les actions, financées par l'ARS, se rapportant à la nutrition sont nombreuses dans l'Yonne et assez rares dans le Doubs. Les conduites addictives et la santé mentale sont également plus répandues dans l'Yonne tandis que les cancers le sont davantage dans le Doubs. Enfin, c'est dans le Jura que la santé mentale est la moins fréquente.

Répartition des actions de prévention parmi les principaux thèmes par département en 2017

	Nutrition		Conduites addictives		Santé mentale		Cancers	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Côte-d'Or	20	23,5	22	25,9	12	14,1	8	9,4
Nièvre	16	23,9	14	20,9	13	19,4	5	7,5
Saône-et-Loire	19	31,7	12	20,0	10	16,7	6	10,0
Yonne	24	39,3	17	27,9	13	21,3	5	8,2
Doubs	7	11,7	12	20,0	9	15,0	13	21,7
Jura	13	25,0	10	19,2	3	5,8	7	13,5
Haute-Saône	11	19,0	11	19,0	5	8,6	9	15,5
Territoire de Belfort	10	21,7	8	17,4	3	6,5	6	13,0

Source : Oscars 2017 - Exploitation ORS BFC

En fonction des départements, les thématiques abordées prioritairement dans les actions diffèrent :

- La Côte-d'Or compte principalement des actions portant sur la thématique nutrition, les conduites addictives, l'environnement, les maladies chroniques autres que cancer, et la santé mentale.
- Dans le Doubs, les actions portent d'abord sur les cancers, puis l'environnement, les conduites addictives et la nutrition.
- En Haute-Saône, la première thématique abordée par les actions de prévention est la nutrition, puis la sexualité (contraception, IVG), les conduites addictives et l'environnement.
- Les actions développées dans la Nièvre portent d'abord sur la nutrition, puis dans le même ordre de grandeur sur les conduites addictives, les maladies chroniques (autres), la sexualité (contraception, IVG), l'environnement, la santé mentale, ou encore le VIH-SIDA, IST.
- La Saône-et-Loire compte principalement des actions portant sur la thématique nutrition, puis les maladies chroniques (autres), l'environnement, les conduites addictives, la sexualité (contraception, IVG).
- Dans le Territoire de Belfort, les actions sont ciblées sur la nutrition, l'environnement, les maladies chroniques (autres).
- Dans l'Yonne, la nutrition est la première des thématiques abordées, suivie des maladies chroniques (autres), des conduites addictives, du VIH-Sida, IST.

2.4 TYPES DE PUBLIC

L'analyse des actions visant les publics usagers est distincte de celle visant les publics professionnels. Cependant, une même action peut s'adresser simultanément à ces deux catégories de publics.

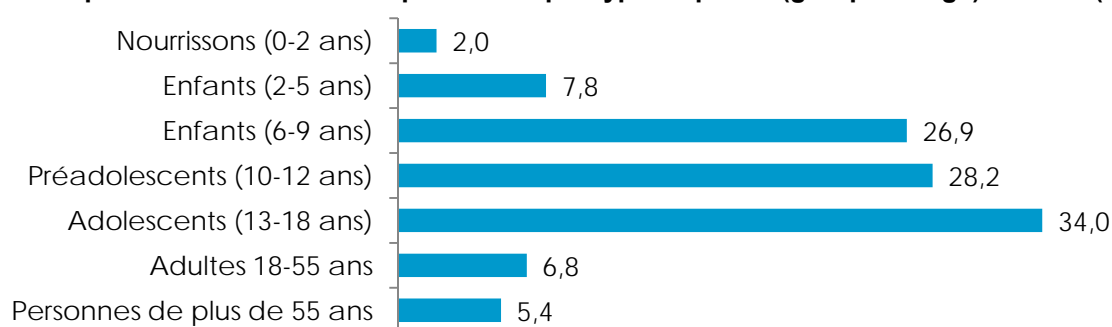
➤ **Actions visant les publics usagers**

Parmi les publics cibles, des regroupements ont été réalisés pour faciliter la présentation des résultats. Les publics ont été scindés en trois sous catégories : actions visant des populations par groupe d'âge, actions visant des publics en situation de précarité, actions visant d'autres publics.

- Pour les actions visant des populations d'âges différents

Les actions ciblant des groupes d'âge précis sont au nombre de 156. Les principales populations par groupe d'âge concernées par ces actions de prévention en 2017 sont les adolescents de 13-18 ans (34,0 %, n=100), les préadolescents de 10-12 ans (28,2 %, n=83) et les enfants 6-9 ans (26,9 %, n=79). On peut noter que les enfants de 5 ans et moins représentent moins de 10% des actions enregistrées en 2017.

Répartition* des actions de prévention par type de public (groupes d'âge) en 2017 (en %)



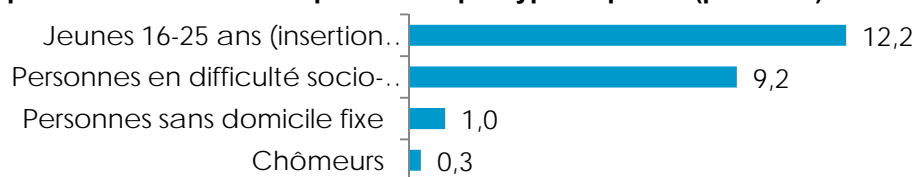
* La somme des pourcentages est supérieure à 100 %, certaines actions visant plusieurs publics

Source : Oscars 2017 - Exploitation ORS BFC

- Pour les actions visant des publics en situation de précarité

Les actions visant des publics en situation de précarité sont au nombre de 60. Les principaux publics en situation de précarité concernés par ces actions de prévention en 2017 sont d'abord les jeunes de 16-25 ans en insertion professionnelle (12,2 %, n=36) et les personnes en difficulté socio-économique (9,2 %, n=27).

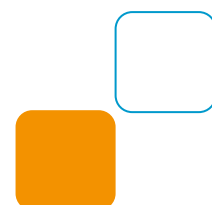
Répartition des actions de prévention par type de public (précarité) en 2017 (en %)

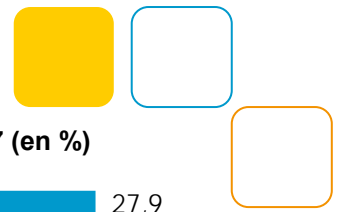


Source : Oscars 2017 - Exploitation ORS BFC

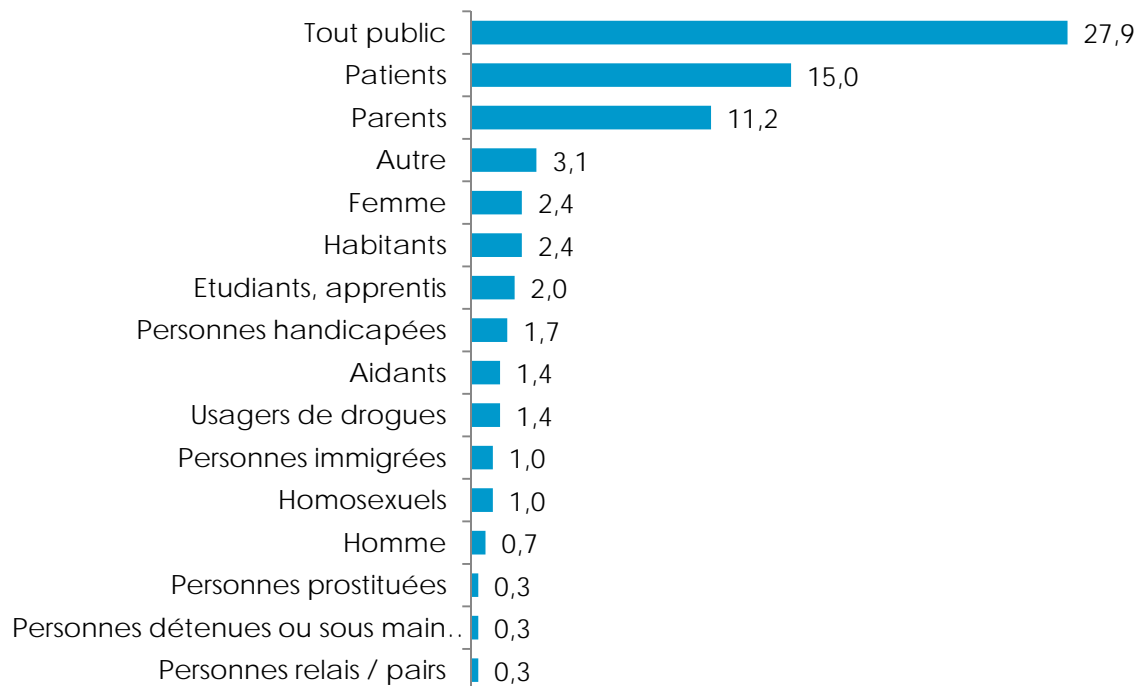
- Pour les actions visant d'autres publics

Au total, 167 actions sont comptabilisées dans ce groupe. Parmi les actions visant d'autres publics que ceux cités précédemment, plus d'un quart (27,9 %, n=82) des actions sont dites « tout public ». Les actions destinées aux patients (15,0 %, n=44) et aux parents (11,2 %, n=33) sont également les plus présentes en 2017.





Répartition des actions de prévention par autres types de public en 2017 (en %)

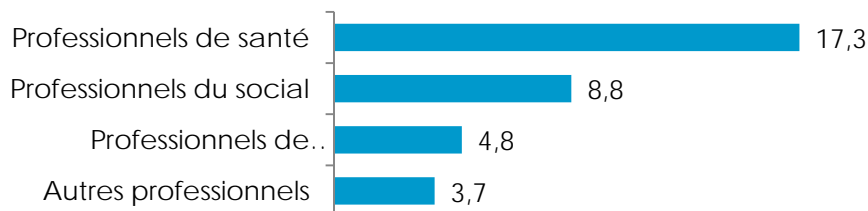


Source : Oscars 2017 - Exploitation ORS BFC

➤ Actions visant les professionnels

Au total, 73 actions visent des professionnels. Les actions de prévention s'adressent principalement aux professionnels de santé (17,3 %, n=51), et dans une moindre mesure aux professionnels du secteur social (8,8%, n=26) et à ceux de l'éducation (4,8%, n=14).

Répartition des actions de prévention par type de public professionnel en 2017 (en %)



Source : Oscars 2017 - Exploitation ORS BFC

L'analyse croisée des thématiques par publics, présentée ci-dessous, s'appuie sur des regroupements de publics présentant des caractéristiques semblables pour faciliter la lecture : approche par groupe d'âge, professionnels, personnes en situation de vulnérabilité, personnes en situations de précarité. On retrouve la place prépondérante des 3 thématiques : nutrition, conduites addictives, santé mentale dans la plupart des catégories de publics, avec cependant des spécificités selon les catégories de publics.

Les actions de prévention visant les nourrissons jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte portent principalement sur les facteurs de risque et de protection vis-à-vis des pathologies.

Les actions s'orientent ensuite progressivement autour d'une pathologie en particulier, le cancer.

Les actions envers les publics en situation de vulnérabilité portent prioritairement sur les maladies transmissibles (maladies infectieuses, VIH-Sida-IST) et leurs facteurs de risque ou de protection (vaccination, sexualité).

Principales thématiques par catégories de publics

Groupes d'âges	
Nourrissons (0-2 ans), enfants (2-9 ans)	Nutrition, santé mentale, conduites addictives, santé scolaire
Pré-adolescents (10-12 ans), adolescents (13-18 ans)	Nutrition, santé mentale, sexualité, conduites addictives
Adultes (18-55 ans)	Nutrition, Cancer, Santé mentale, vieillissement
Personnes de plus de 55 ans	Cancer, nutrition, vieillissement, santé bucco-dentaire

Professionnels	
Professionnels de santé	Conduites addictives, nutrition, cancer, politique de santé
Professionnels du social	Conduites addictives, santé mentale, nutrition, maladies chroniques
Professionnels de l'éducation	Conduites addictives, nutrition, maladies chroniques, santé scolaire

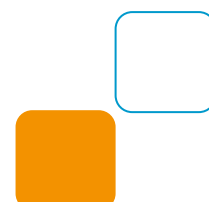
Personnes en situation de vulnérabilité	
Aidants	Cancer
Jeunes (16-25 ans)	VIH-SIDA IST, conduites addictives, santé mentale, nutrition
Homosexuels	VIH-SIDA IST, Sexualité
Personnes immigrées	Vaccination, maladies infectieuses
Usagers de drogues	Conduites addictives, maladies chroniques
Personnes handicapées	Nutrition
Personnes détenues	Maladies infectieuses, vaccination
Personnes prostituées	Précarité, VIH-SIDA IST

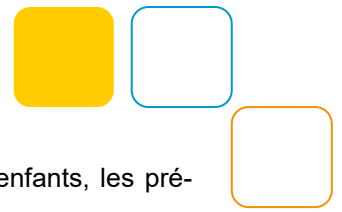
Tout public	Cancer, nutrition, conduites addictives, vaccination
--------------------	------------------------------------------------------

Patients	Cancer, nutrition, conduites addictives, maladies chroniques
-----------------	--------------------------------------------------------------

Autres	
Étudiants, apprentis	Conduites addictives, environnement
Parents	Cancer, Nutrition, conduites addictives, sexualité
Habitants	Environnement, nutrition
Femmes	Cancer
Autres	Nutrition, environnement, santé mentale

Source : Oscars 2017 - Exploitation ORS BFC





Principaux publics visés par départements

Les actions mises en œuvre dans les départements concernent principalement les enfants, les pré-adolescents et les adolescents.

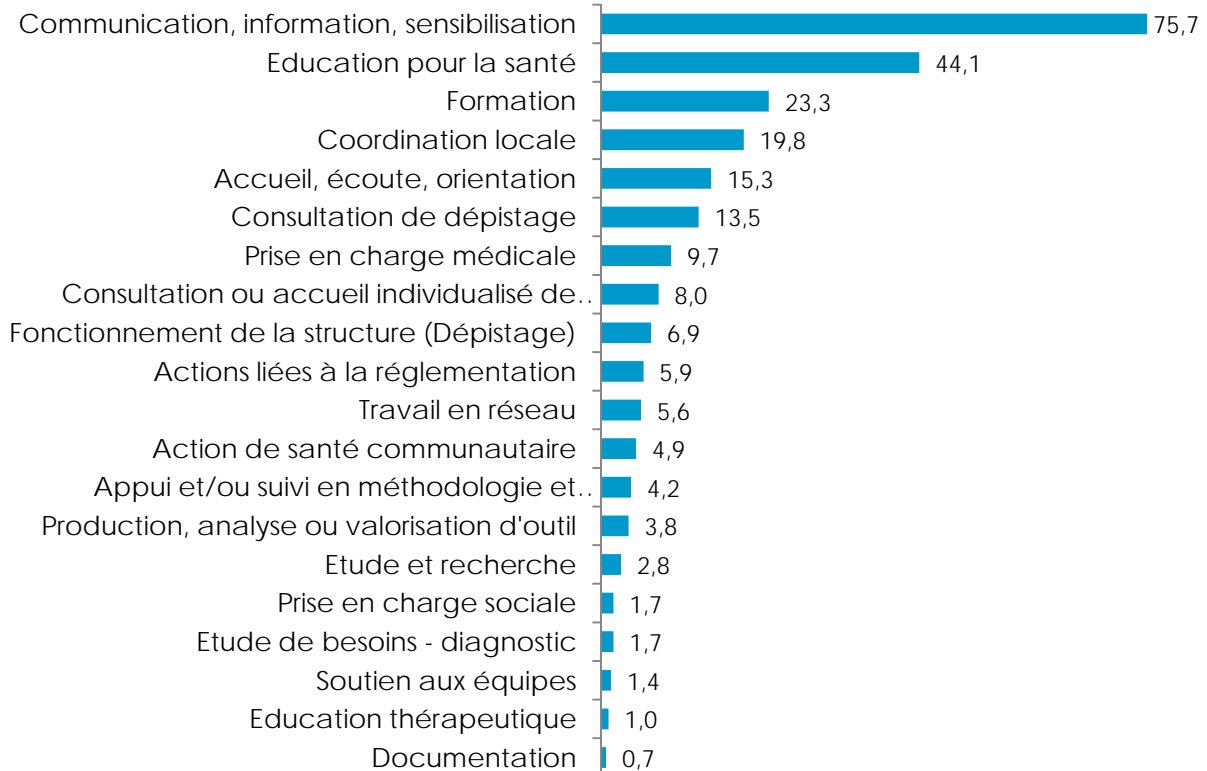
Départements	Publics
Côte-d'Or	Adolescents, enfants, tout public, professionnels de santé
Nièvre	Pré-adolescents, adolescents, professionnels de santé, tout public, patients
Saône-et-Loire	Tout public, professionnels de santé, enfants, pré-adolescents, adolescents
Yonne	Adolescents, enfants, pré-adolescents, patients, professionnels de santé
Doubs	Tout public, enfants, adolescents, pré-adolescents, professionnels de santé
Jura	Patients, professionnels de santé, enfants, adolescents, pré-adolescents
Haute-Saône	Tout public, adolescents, professionnels de santé, patients
Territoire de Belfort	Professionnels de santé, adolescents, tout public, enfants, pré-adolescents

Source : Oscars 2017 - Exploitation ORS BFC

2.5 TYPES D' ACTIONS

La plupart des actions de prévention 2017 sont des actions de communication, information et sensibilisation (75,7 %, n=218) et d'éducation pour la santé (44,1 %, n=127), et dans une moindre mesure la formation (23,3 %, n=67) et la coordination locale (19,8 %, n=57).

Répartition* des actions de prévention par type d'action en 2017 (en %)



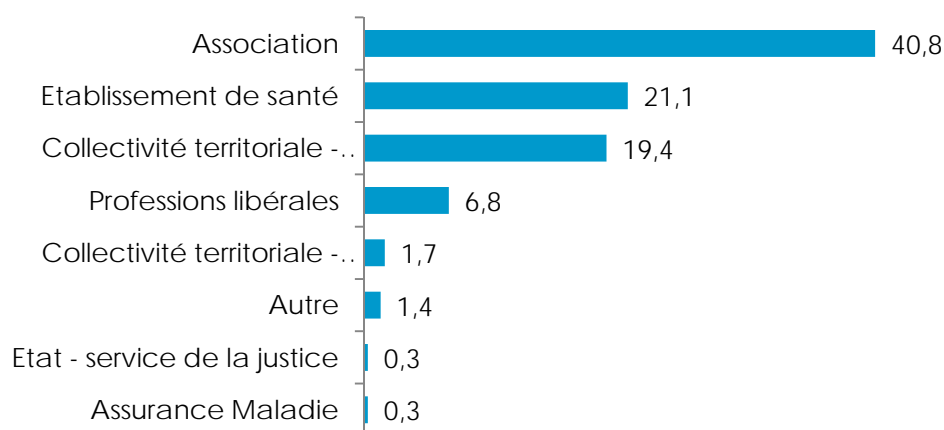
* La somme des pourcentages est supérieure à 100%, l'item étant à choix multiple

Source : Oscars 2017 - Exploitation ORS BFC

2.6 TYPES D'ACTEURS

Les associations (40,8 %, n=120), et dans une moindre mesure les établissements de santé (21,1 %, n=62) et les collectivités territoriales (communes ou communauté de communes, 19,4 %, n=57) sont les principales structures porteuses des actions de prévention en 2017. À noter également que 6,8 % des actions (n=20) sont mises en place par des professionnels libéraux.

Répartition des actions de prévention par type d'acteur en 2017 (en %)



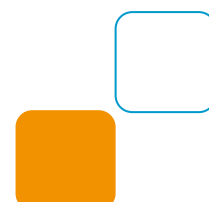
Source : Oscars 2017 - Exploitation ORS BFC

Parmi les actions répertoriées en 2017, on observe des disparités selon les départements : dans la Nièvre les actions financées par l'ARS sont surtout portées par des associations tandis que les collectivités territoriales semblent plus souvent partenaires de ces actions en Saône-et-Loire, au contraire du Jura et de la Haute Saône. Le Doubs présente la part la plus élevée d'actions portées par des établissements de santé.

Tableau 5 : Répartition des actions de prévention parmi les principaux types d'acteur par département en 2017

	Association		Établissement de santé		Collectivité territoriale - commune ou intercommunalité	
	n	%	n	%	n	%
Côte-d'Or	47	55,3	11	12,9	14	16,5
Nièvre	45	66,2	2	2,9	2	2,9
Saône-et-Loire	22	36,7	12	20,0	16	26,7
Yonne	30	48,4	5	8,1	11	17,7
Doubs	26	41,9	20	32,3	7	11,3
Jura	29	55,8	14	26,9	1	1,9
Haute-Saône	32	55,2	4	6,9	2	3,4
Territoire de Belfort	20	43,5	5	10,9	8	17,4

Source : Oscars 2017 - Exploitation ORS BFC



2.7 DÉTERMINANTS DE SANTÉ VISÉS

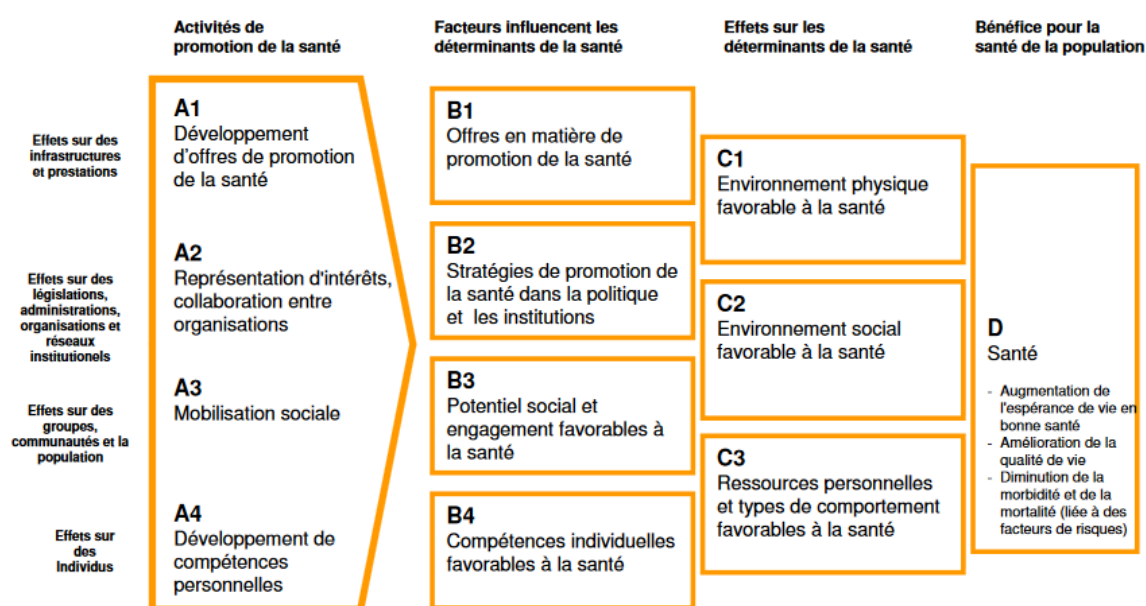
Un outil de catégorisation des résultats de projets de promotion de la santé et de prévention été développé à partir d'un modèle mis au point par Don Nutbeam, puis intégré au sein de la classification enregistrée dans la base de données Oscars. Ce modèle est basé sur l'hypothèse que la santé, en tant que but de la prévention et de la promotion de la santé, ne peut être atteinte qu'en passant par des stades intermédiaires. Dans cet ordre d'idées, la promotion de la santé est comprise comme un processus d'apprentissage aux niveaux de l'individu, de groupes et d'organisations. Les catégories se définissent de la façon suivante :

- A1 : Développement d'offres de promotion de la santé
- A2 : Représentation d'intérêts, collaboration entre organisations
- A3 : Mobilisation sociale
- A4 : Développement de compétences personnelles

- B1 : Offres en matière de promotion de la santé
- B2 : Stratégies de promotion de la santé dans la politique et les institutions
- B3 : Potentiel social et engagement favorable à la santé
- B4 : Compétences individuelles favorables à la santé

- C1 : Environnement physique favorable à la santé
- C2 : Environnement social favorable à la santé
- C3 : Ressources personnelles et types de comportement favorables à la santé

Aperçu général de l'outil de catégorisation des résultats



Auteur(e)s: Cloetta, Bernhard; Spencer, Brenda; Ackermann, Günter; Broesskamp-Stone, Ursei; Ruckstuhl, Brigitte; Spöri-Fahrni, Adrian

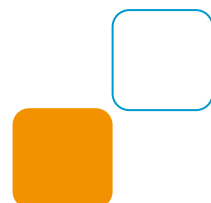
En 2017, les actions visent principalement le développement des compétences personnelles (savoirs faire, savoirs-être) favorables à la santé, à savoir les catégories A4 (85,0 %, n=249), B4 (84,6 %, n=248) et C3 (85,7 %, n=251). Une partie des actions a pour but le développement de l'offre en matière de promotion de la santé et de formation des professionnels, c'est-à-dire les catégories A1 et B1 (51,4 %, n=151), permettant indirectement d'améliorer les compétences collectives (B3) ou individuelles (B4) des usagers.

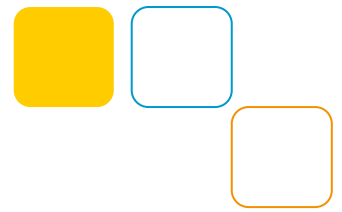
Répartition* des actions de prévention par catégorie en 2017 (en %)**

A1 51,5 %	B1 51,5 %	C1 30,7 %
A2 22,5 %	B2 21,5 %	C2 8,5 %
A3 16,7 %	B3 17,4 %	C3 85,7 %
A4 85,0 %	B4 84,6 %	

* La somme des pourcentages est supérieure à 100%, l'item étant à choix multiple

Source : Oscars 2017 - Exploitation ORS BFC





Conclusion

Les actions saisies en 2017 portent principalement sur 4 thèmes : la nutrition, les conduites addictives, la santé mentale et les cancers et s'adressent d'abord aux adolescents (1 action sur 3), ou à la population générale (28 % tout public). Les professionnels de santé sont aussi un public fréquemment visé.

Des spécificités apparaissent notamment dans le croisement des thématiques avec les catégories de populations : les actions envers les personnes en situation de vulnérabilités abordent davantage les maladies transmissibles (maladies infectieuses, VIH-Sida, IST) et leurs facteurs de risques et de protection (vaccination, sexualité).

Le type de porteurs d'actions varie dans certains départements : ce sont davantage des associations dans la Nièvre, des collectivités territoriales en Saône-et-Loire, des établissements de santé dans le Doubs...

Elles recouvrent l'ensemble des parcours de vie et de santé priorités par l'Agence régionale de santé, et en premier lieu les parcours « *Nutrition santé* », « *Adolescents et jeunes adultes* », « *Addictions* », « *Cancers* », tant au niveau régional qu'au niveau départemental. La portée géographique des actions, d'abord communale ou territoriale, traduit la volonté de l'ARS de soutenir la territorialisation des actions de santé publique, une partie d'entre elles s'inscrivant dans les contrats locaux de santé. Néanmoins, les actions de niveau communal se déroulent surtout dans des grandes aires urbaines, ce qui questionne l'accès des populations hors de ces zones, aux actions de prévention.

À noter qu'il s'agit ici d'une vision partielle des actions de prévention mises en œuvre sur le territoire régional. Les actions présentées sont celles que l'ARS soutient financièrement au moins en partie, et pour lesquelles les documents dont on dispose contiennent des informations suffisantes à la saisie d'une fiche action. Par ailleurs, divers acteurs institutionnels financent également des actions de prévention qui ne sont pas encore intégrées dans la base Oscars, notamment les services de protection maternelle et infantile des Conseils Départementaux, les rectorats, l'Assurance maladie. Cette réalité pourrait expliquer que peu d'actions de la base OCSARS s'adressent par exemple aux personnes handicapées, ou aux enfants de moins de 6 ans, publics néanmoins reconnus prioritaires dans le PRS 2018-2028 ainsi que dans la stratégie nationale de santé.

Les actions visent avant tout l'amélioration des compétences personnelles et collectives, à la fois des professionnels et des usagers, par la mise en place principalement d'actions d'information ponctuelles : conférences, séances d'information, distribution de supports d'information. Les actions d'éducation pour la santé sont aussi très largement déployées, dans une moindre mesure cependant.

L'année 2017 est une année d'harmonisation de la saisie des données, dans la transition du passage à un seul opérateur gestionnaire de la base. De ce fait, les données doivent être considérées avec prudence.



ORS



ORS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

LE DIAPASON - 2 PLACE DES SAVOIRS - 21000 DIJON

Tél 03 80 65 08 10

contact@orsbfc.org

WWW.ORSBFC.ORG

